

# Commune de **PERIGNAC**



*Au fil du Gu*

**BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL - 2022**



## **SOMMAIRE**

**P. 2 INFOS PRATIQUES**

Livre "Pérignac Autrefois"

**P. 3 ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE**

Économie d'énergie

**P. 4 LA COMMUNICATION**

**P. 5/6/7 LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE**

**P. 8/9 LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE**

**P. 10/11 LES INFOS MUNICIPALES**

**P. 12 LA VIE DE L'ÉCOLE**

**P. 13 LE CÔTÉ SPORTIF**

**P. 14/15 LES ASSOCIATIONS**



### La Mairie

Tél. : 05.46.96.41.95

Mail : mairie@perignac17.fr

Site internet : www.perignac17.fr

### Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h à 12h

le vendredi : 9h à 12h (et de 14h à 17h en période scolaire)

le samedi : 10h à 12h

### Permanences :

Maire et adjoints : A partir de 11h30 ou sur RDV

Affaires sociales : Mme Bureau

### La Poste

Agence postale communale

Tél. : 05.46.92.68.56

### Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h30 à 12h15

Mercredi et Samedi : de 10h à 12h

### France Service à Pons

17, rue Charles de Gaulle - 17800 PONS

Tél. : 05.46.92.62.71

### POINT COMMUN Tiers-lieu

8 rue Pasteur – 17800 Pons

Contact par mail : contact@pointcommun-pons.fr

Site Internet : www.pointcommun-pons.fr

Réseaux sociaux : Facebook, Instagram

Contact à Pérignac : Christian BARET

41, avenue de Cognac

### Déchèterie

----- PONS (17) Les chauveaux -----

Tél. : 05.46.94.18.19

### Ouverture :

Lundi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Mardi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Samedi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

----- CHATEAUBERNARD (16) -----

Rue Louis Blériot – ZAC Mas de la Cour

Tél. : 05.45.35.98.60

Ouverture : du Lundi au Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

## LA DECHETERIE

Aujourd'hui en tant que Pérignacais, vous avez la possibilité de transporter vos déchets vers 2 déchèteries proche de la commune :



### - La déchèterie de Pons :

Les Chauveaux – 17800 PONS - Tél : 05.46.94.18.19

• **Horaires** : Du lundi au Samedi : 9h-12h30/14h-17h30

• **Site internet** : <https://ma-dechetterie.fr/dechetterie-pons-17800/>

• **Accès possible avec le badge « Déchèteries »** :

Si vous ne la possédez pas, demandez là dès maintenant.

La Communauté des Communes de la Haute Saintonge détient la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

A ce titre et afin d'optimiser ce service réservé aux administrés de la Haute Saintonge, un badge sera envoyé à chaque foyer ayant transmis une demande au préalable, permettant ainsi l'accès à la déchèterie.

Sans ce badge personnel, l'accès à la déchèterie vous sera refusé.

Le prêt du badge à un autre usager extérieur à votre foyer est interdit.

La date effective du contrôle des badges sera affichée sur le portail de la déchèterie et sera consultable sur le site internet :

[www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets/decheteries](http://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets/decheteries)

Pour bénéficier de votre badge, il faudra compléter le formulaire de demande de badge disponible sur le site internet :

[www.haute-saintonge.org/formulaire-badge-dechetterie](http://www.haute-saintonge.org/formulaire-badge-dechetterie)

ou vous rendre directement à la Mairie de Pérignac

### - La déchèterie de Chateaubernard :

Rue Louis Blériot – ZAC Mas de la Cour – Tél 05.45.35.98.60

• **Horaires** : Du Lundi au Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

• **Site internet** : <https://www.ville-chateaubernard.fr/vie-quotidienne/environnement-et-cadre-de-vie/dechetterie/>

• **Accessible sans badge**



## Un livre sur « Pérignac autrefois »



« Avec le temps... Avec le temps va tout s'en va » chantait Léo Ferré.

C'est donc pour que notre histoire communale ne parte pas avec le temps que Jean Dugué a décidé de créer un livre illustré de photos et documents divers. Marie-Claude Dexmier et Françoise Pacaud Orgé ont participé à la réalisation de ce projet. Les nouvelles générations vont prendre connaissance des coutumes, des modes de vie des Pérignacais de 1860 à 1960. De nombreuses photos fournies par les habitants de la commune documentent cet ouvrage. Un long travail de préparation et de collecte a été nécessaire... Le résultat a été à la hauteur de notre attente, et de la votre.

Nous avons pu découvrir cet ouvrage le 22 juillet dernier.

Vous avez été nombreux à participer à cette soirée de dédicaces.

A ce jour, l'ouvrage est toujours disponible à la Presse de Lucie

- 48 avenue de Pérignac -

# ÉDITO

Par nature l'exercice d'un mandat de gestion publique n'est jamais une mission d'une simplicité absolue.

Force est de constater que celui que nous vivons actuellement doit faire face à une succession de difficultés inhabituelles.

Après un début de mandat perturbé par les conséquences de la crise sanitaire (les confinements, le débat sur la vaccination, la tension hospitalière, le ralentissement économique dû aux difficultés d'approvisionnement), l'économie mondiale paie les conséquences au prix fort la guerre menée par la Russie sur le sol ukrainien.

Tout cela conjugué à une évolution inquiétante du contexte climatique, nous rappelle, si besoin était, les enjeux majeurs du réchauffement et de la ressource en eau.

En conséquence de ces crises additionnelles, nous devons faire face à une hausse incontrôlée des prix de l'énergie et des matières premières, entraînant inévitablement le retour d'une inflation non maîtrisée.

La dépense publique n'échappe pas à ce constat et nous devons donc intégrer au plus vite ces nouveaux paramètres pour assurer au mieux nos dépenses de fonctionnement.

Dans cet esprit, le conseil municipal a pris plusieurs décisions importantes en faveur de la sobriété énergétique.

La première, en concertation avec le SDEER (Syndicat Département d'Électrification et Équipement Rural de la Charente-Maritime) consiste à réduire les besoins d'éclairage public (une décision que nous avons déjà souhaitée mettre en place au moment du confinement mais, qui techniquement, n'avait pas été suivie d'effet). Dès que possible, une fois les contraintes techniques résolues, l'éclairage s'allumera le matin à 6h30 pour s'éteindre en soirée à 22h00.

En complément et dans l'optique d'une économie d'énergie durable, une étude sera menée par le SDEER pour une optimisation de l'éclairage public nocturne visant à terme à remplacer les lampes d'ancienne génération par les lampes LED nettement moins énergivores.

Pour le chauffage, dans les bâtiments administratifs et scolaires, des travaux d'urgence vont être réalisés pour améliorer la maîtrise thermique et se rapprocher des 19° maximum.

Dans cette logique, l'utilisation des salles municipales va faire l'objet d'une concertation avec les associations concernées pour se concentrer sur ce que l'on peut faire et pas seulement en parler.

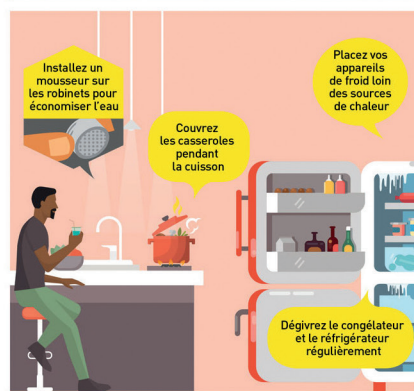
Enfin, les illuminations de fin d'année seront réduites à proximité immédiate de l'école et de la mairie.

Vraisemblablement, toutes ces mesures ne suffiront-elles pas à contenir la dépense dans son enveloppe habituelle, mais elles s'inscrivent dans une démarche de solidarité et d'utilité publique.

Sans doute, doivent-elles conforter une réflexion plus profonde sur la transition énergétique et la nécessité d'accélérer l'efficacité des énergies renouvelables. Comptant sur votre compréhension et votre soutien.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2023.

Bien à vous, Christian DUGUE



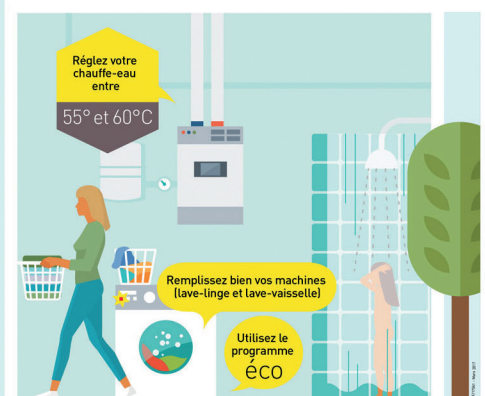
## Des gestes simples pour faire des économies d'énergie dans la maison

Le Lundi 26 février 2018

Dans la maison, chaque geste compte pour faire des économies d'énergie : purger ses radiateurs, installer des ampoules LED, éteindre son ordinateur après usage...

### Des exemples concrets

- Baisser le chauffage de 20°C à 19°C = -7% de consommation d'énergie
- Laver son linge à 30°C = 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson = 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés





## La communication ...

Plusieurs outils sont à disposition des habitants afin d'être informés des différents événements se déroulant sur la commune de Pérignac :

- Un site Internet
- L'application Panneau Pocket
- Le réseau social Facebook

### LE SITE INTERNET

Depuis 2014, la mairie de Pérignac dispose d'un site internet régulièrement mis à jour et accessible à tous via l'adresse internet suivante : <http://www.perignac17.fr/>

Grâce aux informations publiées en ligne, les habitants de Pérignac ont la possibilité d'accéder en un clic à différentes rubriques qui composent ce site telles que :

- Les informations pratiques :

adresse, horaires de la mairie, N° de téléphone

- Des informations sur la commune :

composition de l'équipe municipale, la vie municipale (personnel), les bulletins municipaux (Au fil du Gua, Flash

infos, comptes rendus des conseils municipaux), les démarches administratives (formulaires, élections, ...), les services de secours (Sapeurs pompiers, ou les numéros d'urgences RESE, ERDF ou GAZ)

- Des informations sur la vie pratique :  
l'urbanisme (PLU, cadastre, ...),

la vie scolaire (Horaire de l'école de Pérignac, Cantine, Garderie), la maison de santé (liste des praticiens avec leur N° de téléphone, horaires de la pharmacie), la vie économique (coordonnées de la Poste, des commerces, artisans, producteurs locaux ou encore des entreprises), le tourisme (chemins de randonnée, hébergement), la vie associative (liste et coordonnées), les salles municipales (tarifs), Service déchet (calendrier de collecte, information sur le tri)

- Les actualités du moment :

les actualités relatives aux événements se déroulant sur Pérignac sont régulièrement mises à jour en première page de ce site. Ce site est consultable sur ordinateur mais également via votre smartphone.



**PANNEAUPOCKET**  
Informe et Alerte les habitants

### L'APPLICATION « PANNEAU POCKET »

Mars 2021, la mairie décidait de se rapprocher un peu plus de ses administrés grâce à la mise en place de l'application « Panneau Pocket ».

Ce système d'information, très simple et efficace, permet de prévenir instantanément les habitants de Pérignac par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

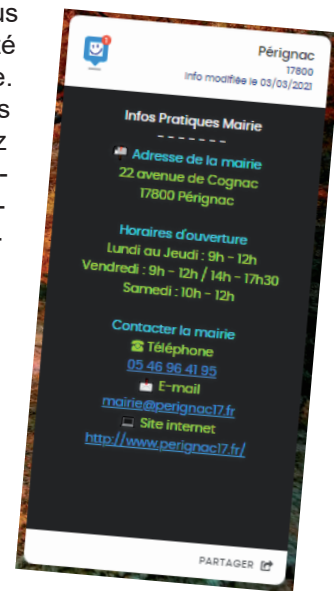
A ce jour ce sont plus de 350 personnes qui ont choisi de suivre les informations de notre commune via cette application. En un an, ce sont 64 messages qui ont été diffusés.

Le contenu de ces informations est assez diversifié : Alertes météo, coupures réseau, travaux, informations services, événements de la vie quotidienne et manifestation. Que vous soyez chez vous, en déplacement, au

travail, ce système vous permet de rester connecté à l'actualité de la commune. Alors si vous n'avez pas encore succombé, installez dès maintenant cette application gratuite sur vos téléphones portables ou tablettes en flashant l'un des 2 QR codes ci-dessous et en sélectionnant la commune de Pérignac 17800 en « Favoris » !

Et si vous n'en possédez pas, vous avez également la possibilité de suivre les actualités de PanneauPocket depuis un ordinateur,

en allant sur : <https://app.panneaupocket.com/>



### FACEBOOK

La mairie, déjà présente sur le réseau social depuis plusieurs années, a également décidé de développer sa communication en postant régulièrement des articles et des photos sur sa page Facebook.

La page de la Mairie Pérignac est aujourd'hui suivie par 172 personnes et comporte plus de « 397 Amis ».

L'avantage de ce réseau est de pouvoir communiquer des informations sur les événements se déroulant sur la commune, comme par exemple des animations, des marches, des travaux sur la commune ou des informations importantes en lien avec l'actualité. Mais il laisse également la possibilité aux administrés de pouvoir diffuser des éléments en lien avec la commune : animaux perdus ou retrouvés sur le secteur, des vides maisons, ... Les entreprises et les commerces possédant une page Facebook peuvent également faire passer leur message en le partageant sur le mur de la mairie (promotion du moment, offre emplois ...) en toute autonomie. Si vous souhaitez recevoir ces actualités, rien de plus simple,

il vous suffit de sélectionner « suivre » la page Facebook de **Mairie de Pérignac**.





# Maison de Santé Pluridisciplinaire

La création et la mise en fonctionnement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP appelée couramment la Maison Médicale) a constitué et constitue toujours le sujet majeur de l'équipe municipale depuis 2017.

En effet, comme partout en France, et y compris dans les grandes villes, le remplacement des médecins généralistes et spécialistes partant à la retraite sans avoir de remplaçant désigné est un problème grave de notre société, en particulier dans le monde rural tel que le nôtre.

## L'objectif des élus était multiple

- Tout d'abord, offrir un service le meilleur possible à la population en matière de santé en assurant la succession du docteur CASTANET et une collaboration avec le docteur CHAUVET ;
- S'inscrire dans l'évolution de notre mode de vie et en particulier, dans l'évolution du monde médical et para-médical français ;
- Obtenir le statut de Maison de Santé Pluridisciplinaire, synonyme de reconnaissance par l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- Proposer un projet sérieux et solide qui puisse être reconnu par les collectivités locales et régionales permettant d'obtenir des aides financières.

Pour cela, dans un premier temps, la commune s'est attachée les services d'un bureau d'études spécialisé « Hippocrate » qui a accompagné la collectivité pour le montage technique et administratif du dossier et sa présentation auprès des différents acteurs.

Puis après une consultation publique, la commune a retenu le cabinet d'architectes Sourd-Durand de Rochefort ayant déjà réalisé ce type de projet.

Tout au long de la conception des locaux et l'élaboration des plans, plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les acteurs de santé appelés à y exercer pour les associer à la réflexion et recueillir leurs besoins et remarques.

Le permis de construire a été déposé le 8 novembre 2019 et obtenu le 6 février 2020.

Après un appel d'offres public, les entreprises ont été retenues pour le démarrage des travaux prévu initialement début 2020.

Malheureusement la crise du COVID a bouleversé le calendrier établi entraînant un décalage de plusieurs mois.



## Liste des entreprises retenues

<b>VRD – Espaces Verts :</b>	ATLANTIC ROUTE 17800 PONS
<b>Gros-OEuvre :</b>	EGCB17 17130 COUX
<b>Charpente Bois :</b>	THOREAU 17520 JARNAC_CHAMPAGNE
<b>Couverture Tuiles :</b>	LOPES 17520 ARTHENAC
<b>Serrurerie :</b>	SARL CHEVALIER 17600 NIEULLE-SUR-SEUDRE
<b>Menuiserie extérieure alu :</b>	BIRON ALU 16130 GENSAC-LA-PALLUE
<b>Menuiserie intérieure :</b>	FGV 17260 GEMOZAC
<b>Cloisons doublages plafonds :</b>	ETS GAULT 17260 JAZENNES
<b>Faux-plafonds :</b>	FGV 17260 GEMOZAC
<b>Revêtements sols souples :</b>	RENOU GUIMARD 17100 SAINTES
<b>Carrelage-Faïences :</b>	BUGEAU 17240 PLASSAC
<b>Peintures :</b>	JOULIN 17260 GEMOZAC
<b>Électricité :</b>	LABBE HERBELOT 17800 PONS
<b>Chauffage-Ventilation-Plomberie- Sanitaires :</b>	DUPRE 17100 SAINTES
<b>Prestataire Cabinet dentaire :</b>	HDO
<b>Prestataire Telecom :</b>	ORANGE

La réception des travaux a eu lieu finalement en avril 2022 pour une mise en service le 02 mai 2022.

Le montant total des travaux s'élève à 1 194 460 € TTC à ce jour.

## Subventions reçues :

### ETAT

**DETR :** 353 774,51 € (Dotation Equipement Territoires Ruraux)

**DSIL :** 100 000,00 € (Dotation Soutien Investissement Local)

**DSIL Exceptionnelle :** 15 549,00 €

**REGION NOUVELLE AQUITAINE :** 158 200,14 €

**DEPARTEMENT :** 75 000,00 € + 25 000,00 €





**MEDECINS**

**Dr Jean-Pierre CHAUVET**..... Tél : 05 46 96 41 78  
**Dr Ludovic LECONTE**..... Tél : 05 46 96 41 78

**DENTISTES**

**Dr Marie-Charlotte VIANT** ..... Tél : 05 46 96 43 61  
**Dr Joa REMION** ..... Tél : 05 46 96 43 61

**OSTEOPATHE**

**Emilie KALKIAS-HOULES**..... Tél : 06 19 50 43 12

**DIETETICIENNE**

**Mailys LECAT** ..... Tél. 06 71 89 50 83

**INFIRMIERES**

**Isabelle GRELLET**..... Tél. 05 46 96 41 63  
**Carole PIAUGER** ..... Tél : 05 46 96 41 63

La conception générale proposée par le cabinet d'architectes s'articule autour de plusieurs idées :

- Des secteurs médicaux différenciés par activité spécifique ;
- Une large salle d'attente commune très lumineuse ;
- Des stationnements différenciés pour les patients et les praticiens ;
- La possibilité d'extension éventuelle.

De plus, il a été prévu la création d'un petit logement à l'étage pouvant accueillir des praticiens remplaçants, des stagiaires.

Par ailleurs, la commune a souhaité constituer une réserve foncière en bordure de la RD 732 pouvant accueillir un autre projet d'équipement public. C'est donc un équipement moderne adapté à notre époque, polyvalent et constituant un outil de travail attractif sur notre commune.

Il permet d'offrir à l'ensemble de la population pérignacaise et des communes avoisinantes un service de santé complet et de qualité.



**Salle d'attente**









**Accueil des médecins dans la zone bleue**



**Accueil des dentistes dans la zone verte**

Si la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire a constitué le chantier le plus important des années 2021 et 2022, plusieurs autres projets importants ont été réalisés sur la commune afin d'améliorer la vie au quotidien de chacun d'entre nous :  
Voirie, fibre optique, effacement des réseaux.

## Entretien de la voirie communale

Dans le cadre de l'entretien de la voirie les employés communaux ont effectué les réparations nécessaires sur les chemins empierrés et fait la préparation sur les voies goudronnées en vue de la réfection par du PATA (Point à Temps Automatique) réalisé par le Syndicat Départemental de la Voirie. Le Chemin des Chaignaux à Pérignac et l'Impasse des Quatérades à La Tonnelle ont reçu un revêtement bicouche fait par l'entreprise SOPOTP de Pons.

La réfection des chemins VC18 entre la route de Goux-Virlet et la route séparant notre commune et Brives ainsi que le chemin du Moulin Guillot à Puy Grignoux a été faite par l'entreprise Colas de Saintes.

Suite aux inondations nous avons constaté que le bassin de rétention des eaux pluviales de la route de Préroux s'avérait insuffisant. La commune ayant pu acquérir la parcelle le jouxtant, l'entreprise Colas a procédé à son agrandissement et à l'aménagement du raccordement entre le fossé et le bassin.



## Fibre

Après le temps des promesses « tous « fibrés » en 2023 », le programme avance. Après le bourg, Préroux est raccordé et le reste de la commune devrait suivre à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. A noter que Ste Foy qui devait être desservi par une ligne aérienne comportant plus de 150 poteaux implantés le long des chemins de desserte agricole, le sera après accord avec le Département, par une ligne enterrée.

Nous vous rappelons que la commune n'est pas organisatrice du déploiement du réseau de la fibre et des Télécoms en général, que le raccordement à votre propre installation est faite à votre demande par le Fournisseur d'Accès Internet (F.A.I.) de votre choix.



## Eau potable et assainissement à GOUX

Après deux ans de travaux importants, générant des difficultés aux riverains, le village a changé de physionomie.

Le chantier de renouvellement de l'eau potable et la création du «tout à l'égout» par EAU17, perturbé parfois par la présence d'eau dans les tranchées, a été mené à son terme dans les délais prévus par l'entreprise ERCTP.

La mise en fonctionnement des installations et de la station d'épuration a été faite fin de l'été 2021. Maintenant il reste aux riverains à se raccorder à l'assainissement collectif dans les 2 ans suivant la fin des travaux, soit en 2023 théoriquement.



## Enfouissement des réseaux à GOUX

Commencés en même temps que la fin des travaux d'assainissement, ce qui engendra des problèmes de coordination et de circulation, l'entreprise SOBECA a réalisé l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom pour le compte du SDEER -Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural-.

Malheureusement le déroulement des travaux a été chaotique engendrant quelques plaintes des riverains pour diverses raisons.

L'implantation de nouveaux candélabres avec des lampes à LED moins «énergivores», la disparition des anciens poteaux bois et ciment, des câbles aériens, améliorent nettement l'aspect visuel du village.



## Voirie à GOUX

La Direction des Infrastructures du Département a procédé au revêtement de la chaussée par le procédé ECF –Enrobé Coulé à Froid– Espérons que l'amélioration de la voirie n'engendre pas une augmentation de la vitesse des véhicules dans la traversée du village qui est déjà excessive aux dires des riverains !

## Zone artisanale des Agrières

D'importants travaux de remise en état du chemin des Agrières ont été entrepris avec le renouvellement de bordures et des caniveaux en béton coulé sur place.

Le trottoir côté bâtiments communaux a été refait et revêtu d'un bicouche tandis que les entrées sur les parcelles ont été refaites en enrobé à chaud. Cette voie où circulent de nombreux poids lourds a nécessité la réfection complète du carrefour du bas complètement dégradé par les demi-tours

que faisaient les semi-remorques devant rentrer dans l'entreprise SOTRINBOIS. Une nouvelle signalétique est mise en place avec : Interdiction de stationner sur le trottoir, Obligation pour les poids lourds de faire demi-tour sur l'emplacement déjà prévu à cet effet, Aménagement du carrefour.



## Nouvelle Sono à l'église

Depuis le mois de septembre, la commune a doté son église d'une nouvelle sonorisation. Cette dernière permet de répondre à la problématique de résonance. L'ancien équipement ne correspondait en aucun cas à l'édifice. Nous avons donc fait appel à une société spécialisée dans la sonorisation de bâtiment de culte P. Koch-audio, basée à Montauban et celle-ci a remplacé les 7 enceintes et la console de contrôle. Le coût de cet investissement est de 6684.00 € HT soit 8020.80 € TTC Cet investissement nécessaire a permis que les discours redeviennent audibles et améliorent le confort lors des diverses utilisations.



## 2022 Année d'élections

2022 a vu les électrices et les électeurs appelés aux urnes pour élire le Président de la République et les députés qui forment la représentation nationale.

Les pérignacaises et les pérignacais se sont montrés citoyens avec des taux de participation légèrement supérieurs aux taux nationaux et régionaux pour les présidentielles et quasiment identiques pour les législatives.

### Ainsi furent constatés :

- Présidentielles Région nouvelle Aquitaine 73 % (source Sud-Ouest)

#### 1er tour Présidentielles 10/04/2022

ARTHAUD Nathalie	3
ROUSSEL Fabien	12
MACRON Emmanuel	175
LASSALLE Jean	24
LE PEN Marine	174
ZEMMOUR Eric	35
MELENCHON Jean-Luc	83
HIDALGO Anne	9
JADOT Yannick	13
PECRESSE Valérie	36
POUTOU Philippe	3
DUPONT-AIGNAN Nicolas	22
Total	589

Commune de Pérignac  
• 1<sup>er</sup> tour – votants 608, soit 77,55 % (tableau 1)

#### 2ème tour Présidentielles 24/04/2022

MACRON Emmanuel	290
LE PEN Marine	259
Total	549

Commune de Pérignac  
• 2<sup>ème</sup> tour – votants 596, soit 76,03 % (tableau 2)

- Législatives Région nouvelle Aquitaine 46 % (source Sud-Ouest)

#### 1er tour Législatives 12/06/2022

ROBIN Jean	13
CHASSAIN Annie	0
GERARD Raphaël	114
DE ROFFIGNAC François	42
MARKOWSKY Pascal	82
LOTH Stéphane	5
DESSELLES Danièle	63
BARRAUD Valérie	8
CROCHET Sébastien	3
MARS Patrick	6
LERAT Cyril	13
Total	349

Commune de Pérignac  
• 1<sup>er</sup> tour – votants 364, soit 46,61 % (tableau 3)

#### 2ème tour Législatives 19/06/2022

GERARD Raphaël	192
MARKOWSKY Pascal	133
Total	325

Commune de Pérignac  
• 2<sup>ème</sup> tour – votants 348, soit 44,55 % (tableau 4)

Il est à remarquer que la Région Aquitaine est la région où les électeurs se sont les plus déplacés. Le prochain rendez-vous aux urnes sera maintenant pour les élections européennes en 2024 pour l'ensemble des électeurs, les élections sénatoriales 2023 relevant d'un autre type de scrutin, réservé aux « grands électeurs ».



## ETAT CIVIL 2021

### DÉCÈS

ANDRÉ Jean-Yves  
 BAUDRIER épouse LEVY Jeannine  
 BISSEUIL Serge  
 BOUGNAUD Michel  
 BOURSIER épouse MÉTIVIER Ginette  
 CHARRON Claude  
 COLOMBAIN Daniel  
 GAILLOT épouse MESNARD Anne  
 MONNEAU Jacques  
 PRAUD épouse CLAVIER Raymonde  
 VINCENT épouse MARGIOTTA Claudine

### NAISSANCES

BOUGNAUD Tom  
 RAIMBAULT Simon

### MARIAGES

GARRUCHET Sylvie et LYS Didier  
 SIMON Sandrine et DUVAL Cyril

## ETAT CIVIL 2022

### DÉCÈS

BOUGNAUD Marie, Patrick  
 BOUGNAUD Sandrine  
 BRUA épouse DANJOU Solange  
 CORRIGER épouse QUEUTRY Marie-Louise  
 PLUOT Jack  
 AIRAUD Gilbert  
 TESSON Marcel  
 BOURASSEAU Arlette

### NAISSANCE

BERGIN Siméo

### MARIAGES

LAMBERT Laetitia et PRAUD Pascal  
 PALLIER Mélody et DROUILLARD Rodolphe  
 BOSSUET Aurore et MIGNOT Guillaume

## Soirée Estivale

Comme à son habitude, la commune a renouvelé sa soirée estivale dans le parc de la mairie. Cette dernière s'est déroulée le 15 juillet par un temps chaud et une ambiance idéale. Particularité de cette année, le traditionnel cinéma en plein air a laissé place à un concert de variété, pop rock. Le groupe qui a assuré le spectacle opère sous le nom de LO-ROCH et réside dans notre département. Malgré une nouvelle animation, nous avons tenu à garder la même organisation avec un apéritif et un repas offert par la municipalité et préparé par nos artisans boucher et boulanger. Le tout dans une ambiance conviviale.



Cette soirée nous a permis de battre un record de fréquentation et de personnes présentes. Nous avons atteint 310 personnes, du jamais vu auparavant. Dans une ambiance festive nous espérons tous que les participants de cette soirée ont passé un agréable moment et que nous pourrions compter sur eux l'année prochaine. Une soirée réussie dépend de ses participants et c'était le cas donc nous remercions l'ensemble de personnes présentes lors de cette animation dans notre commune.



# École

**Cantine :** 3,00 € le ticket. A acheter à la mairie de Pérignac (ouverte tous les matins). Pour la fabrication des repas, les marchandises sont achetées quand cela est possible aux fournisseurs locaux (boucherie, boulangerie de Pérignac).

**Garderie du matin :** à partir de 7h30 ; forfait 1,50 €

**Garderie du soir :** 1,50 € l'heure de 16h30 à 18h30, gratuite jusqu'à 19h00.

**Le personnel enseignant est composé de :**

**Mme ROSSIGNOL** Directrice et **Mme GARNIER** (sa suppléante le jeudi) : 23 élèves composée de 7 CP et 16 CE1

**Mme SABARD** : 22 élèves composée de 7 CP et 15 GS

**Mme FREDON** : 23 élèves composée de 4 GS et 19 MS

**Mme DIEUMEGARD** : 25 élèves PS.

La commune a permis à l'école d'être dotée de Tableaux Blancs Interactifs, au grand plaisir de l'équipe enseignante et des enfants.

La fresque murale sous le préau a été inaugurée le 14 juin dernier en présence de la municipalité, des artistes du Trait Coloré (Pons), l'ensemble des enfants de toutes les classes et de très nombreux parents.



Lucie, en service civique, a finalisé sa mission à la fin de l'année scolaire 2022.

Noella occupe désormais ce poste pour l'année scolaire 2022-2023. Son activité se déroule durant les temps de cantine et de garderie.

Cette mission de service civique est un tremplin et nous espérons que cette insertion dans la vie active leur permettra de trouver leur voie. Les projets à venir en relation avec l'école sont un réaménagement de la cour d'école prenant en compte une modification du portail d'entrée.

**L'APE** c'est l'Association des Parents d'Élèves  
du regroupement des 3 écoles de Bougneau, Coulonges et Pérignac à but non lucratif.

Nous sommes un groupement de parents d'élèves qui partage et s'investit dans l'objectif commun « l'envie d'œuvrer pour nos enfants » en soutien aux écoles selon les projets pédagogiques.

En proposant diverses manifestations tel que les Madeleines Bijou, les prestations via Initiatives comme les Chocolats, les Gourdes, les Étiquettes, les Sapins de Noël afin de pouvoir offrir aux enfants des 3 écoles un Goûter Halloween et de Noël, le Cinéma pour Noël, le Cadeau de fin de cycle des CM2 avec une clé USB.

Ce qui nous a permis de financer en totalité pour l'année 2021/2022 les sorties scolaires de fin d'année : Bordeaux en train avec la visite de la MECA et le bassin des lumières, la sortie char à voile, la sortie à l'île aux oiseaux dans l'île d'Oléron ou encore l'Aquarium de La Rochelle. Et grâce à l'APE par ces diverses manifestations, c'est ZERO EURO demandé aux familles et 100% des enfants du RPI ont pu en bénéficier sans discrimination.

La bonne humeur, l'envie de pouvoir faire plaisir et offrir aux enfants des sorties variées, de leur créer des souvenirs de leur scolarité en maternelle et en primaire via des



fêtes scolaires : Voilà ce qui nous unit et nous donne envie de donner un peu de notre temps, de notre énergie selon les disponibilités de chacun : Car à plusieurs on va plus loin !

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook : Ape Pérignac Bougneau Coulonges pour connaître les manifestations en cours et pourquoi pas partager des idées pour développer nos manifestations.

Scolairement,  
Le Bureau de l'APE



## Un City-Stade pour nos jeunes !

C'est pour répondre à des demandes répétées et très actuelles que le Conseil Municipal a validé la création d'un City-Stade à Pérignac.

Cet équipement plus particulièrement adapté aux jeunes à partir de 10-12 ans vient en complément de l'aire de jeux existante «Route de Saintes», et réservée aux plus petits.

Après avoir étudié plusieurs sites d'implantation, il a été décidé de l'installer sur l'un des deux courts de tennis, l'activité du club paraissant s'être beaucoup réduite depuis sa création.

Cette solution d'implantation a d'ailleurs été souvent retenue par d'autres communes.

Elle offre l'avantage à notre commune d'accueillir sur un même site plusieurs équipements sportifs, des toilettes et un parking, sans être à proximité immédiate des habitations.

Après la consultation de plusieurs fournisseurs, c'est l'offre de la société AGORA Collectivités qui a été retenue pour un montant de 38 807,00 € HT, soit 46 568,40 € TTC.

Le Département de la Charente-Maritime soutenant la création de ce type d'équipement a accordé une subvention de 20 % sur le montant HT s'élevant à 7 761,00 € TTC.

A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, la Commission Permanente de la Conférence Régionale du Sport en lien avec l'Agence Nationale du sport, via la Région Nouvelle Aquitaine a participé à hauteur de 19 404 €.

Ce nouvel équipement répond à une attente vue les fréquentations constatées dès les premières semaines.



## CLUB DE TENNIS de PERIGNAC

Depuis que la municipalité a souhaité réutiliser un court pour l'aménagement d'un terrain multisport pour nos jeunes ados, les dégradations de notre grillage et de notre matériel sont devenues de plus en plus fréquentes.

Depuis bientôt 40 ans, nous avons pris par habitude d'entretenir et nettoyer nos terrains par nos propres moyens.

Mais être obligé d'y passer une journée par week-end pour réparer ces actes de vandalisme devient très contraignant et très onéreux. Malgré tout, il reste toujours un terrain de tennis disponible pour les amateurs de balles jaunes.

Les tarifs restent inchangés depuis de nombreuses années et figurent parmi les moins chers du département.

En plus des inscriptions au choix, à la semaine, au mois, 2 mois, ou annuel, depuis plus d'un an, l'application Anybuddy (de décathlon) permet de réserver un terrain sans engagement de durée, comme bon vous semble, à n'importe quel moment.

**Plus de renseignements :** David Chevalier 06 78 64 05 15



## LA GYM VILLAGE

Avec un succès qui ne se dément pas depuis plusieurs années le Club de Gym propose dans la salle des Fêtes des activités multiples qui permettent de découvrir pour ceux qui le désirent : PILATES, GYM TRADITIONNELLE ou FITNESS .

Malgré les périodes tourmentées traversées, nos adhérents sont restés fidèles. Ainsi se côtoient toutes les semaines plus de 70 personnes de toutes générations et de tous horizons.

La réputation de notre association attire des participants de nombreuses communes environnantes.



C'est avec regret que nous avons vu notre animatrice YAMINA FILLIS, à l'origine de ce succès nous quitter à la fin de juin dernier. Nous lui souhaitons la meilleure des réussites dans son nouveau projet professionnel dans le milieu de la santé.

Mais c'est avec grand plaisir que nous accueillons Claire HARLY pour lui succéder. Un plaisir d'autant plus grand que Claire est une « enfant du Pays » !!!

Un œil nouveau sur les gestes proposés et une ambiance toujours aussi bon-enfant nous permettent de dire que ce Club fonctionne au mieux...

Nous aimerions que les hommes nous rejoignent ...

La forme nous concerne tous !!

Enfin – comme tous les ans – nous avons organisé notre marche « OCTOBRE ROSE » .

Une profusion de parapluies roses déployés rappelait qu'il fallait participer !

Un franc succès puisque 145 marcheurs ont fait don de 600 euros reversés à LUCID 17 .

La Mairie a généreusement offert le pot d'arrivée aux nombreux participants.



## Club de l'amitié PERIGNACAISE

Notre club après les difficiles années COVID a pu reprendre en 2022, ses activités régulières.

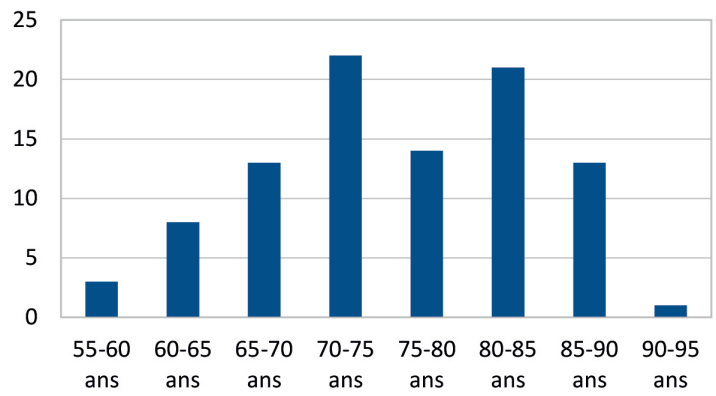
Notre club comprend 96 membres en 2022 avec l'arrivée de nouveaux membres qui ont rajeuni les effectifs.

Voici ci-contre notre répartition par tranche d'âge. Nous restons donc un club Senior.

Tous les mercredi après-midi, une réunion hebdomadaire est organisée avec pour objectif d'organiser des tables de Jeux principalement de Belote. Mais nous avons aussi une équipe de Tarot. En général une vingtaine de personnes se retrouvent donc chaque semaine dans une ambiance très conviviale.

Nous avons organisé plusieurs concours de belote (le 21 Février, le 21 Mars, le 14 Novembre) et un concours de pétanque le 11 Avril.

Nous avons aussi réalisé deux sorties à L'île d'Yeu et au cabaret L'Ange bleu qui ont remporté un grand succès avec chaque fois une soixantaine de participants enchantés de pouvoir bénéficier de ces animations.



Point de vue gastronomique, nous nous sommes retrouvés 5 fois autour d'une assiette, dans une ambiance très sympathique

- Sauce de pire 26 Février
- Repas le 14 Mai
- Repas Buffet le 2 Juillet
- Repas Le 17 Septembre (Moules Frites)
- Repas de fin d'année le 10 Décembre

Le club a repris la gestion de la bibliothèque communale dans la salle des associations, le mercredi matin de 10h à 12h et une possibilité d'utiliser le mercredi après midi pour accéder aux 3000 ouvrages que compte cette bibliothèque. Les permanences sont assurées aujourd'hui par 2 membres, mais si des volontaires se présentent, il sera possible d'organiser de nouvelles permanences.

Toutes ces activités ont été décidées de manière conviviale au sein de notre conseil d'administration qui sera renouvelé début 2023 et nous espérons pouvoir continuer à animer la vie des seniors de Pérignac.

## Comité des Fêtes

Malgré la crise sanitaire du COVID qui a perturbé l'activité de beaucoup d'associations (le traditionnel après-midi Théâtre de janvier a du être annulé), le Comité des Fêtes a poursuivi son activité durant l'année 2022. Il a eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres cette année, et la tristesse de perdre Patrick BOUGNAUD, membre discret mais toujours présent et investi dans la vie du Comité.

### L'année 2022 a vu se dérouler trois animations :

La marche du cœur début avril a rassemblé plus de 140 marcheurs avant la traditionnelle brocante du 1<sup>er</sup> mai qui s'est déroulée avec le beau temps.....

La soirée moules-frites pour sa seconde édition a connu un vif succès avec plus de 180 participants fin août.

Malheureusement, le Salon des Vins n'a pas pu avoir lieu début novembre faute des participants commerçants suffisants.



### **Heureusement, l'année 2023 s'annonce plus favorable.**

Le 29 janvier sera l'occasion de retrouver la troupe des « Préglistants » pour un après-midi théâtral.

Février verra se tenir l'Assemblée Générale annuelle avant la Marche du Cœur le 2 avril.

Le 1<sup>er</sup> mai sera l'occasion du rassemblement annuel du Printemps à Pérignac autour de la Brocante et du Salon des Collectionneurs. Enfin, fin août la 3<sup>ème</sup> soirée Moules-frites nous permettra de se retrouver pour une soirée conviviale en plein air.

Un programme copieux qui sera maintenant annoncé et affiché par des banderoles réutilisables en remplacement des affiches papier, histoire d'être dans l'air du temps et d'apporter sa pierre à l'édifice.



## L'ACCA

Bonjour à tous,  
L'ACCA de Pérignac met tout en œuvre pour essayer d'éviter les accidents de la route et les dégâts sur les cultures.

Malgré les battues organisées tous les 15 jours environ conjointement avec les ACCA voisines, nous remarquons une constante évolution de reproduction de gros gibiers.

Depuis cette année, une introduction de faisans sauvages a débuté. Nous espérons que dans une durée pérenne des oiseaux pourront se voir aussi bien par les promeneurs que par les chasseurs futurs.

Nous déplorons toujours de plus en plus de dépôts sauvages dans la nature. Si quelqu'un observe un tel dépôt, il ne faut surtout pas hésiter à en informer votre mairie. Merci d'avance.

Le bureau de chasse ainsi que tous les chasseurs vous souhaitent de bonnes fêtes ainsi qu'une bonne année 2023.

Le bureau,



## L'amicale Pérignac pétanque

Nous sommes une association de pétanque conviviale. Si vous souhaitez vous pouvez adhérer en prenant notre carte à 13 € pour l'année 2023. Cette carte vous permet de participer à nos repas et à des concours réservés pour les adhérents. Nous faisons plusieurs concours à l'année, tous les jeudis de juillet et août ainsi que quelques week-ends au cours de l'année. Les dates des concours en week-end ne sont pas encore définies. Vous pouvez venir découvrir l'association les mardi, jeudi, samedi et dimanche à partir de 14 heures où nous nous entraînons à la mêlée. Vous pouvez aussi jouer à la belote en cas de mauvais temps.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 15 42 15 02. Les cartes sont disponibles jusqu'au 15 avril 2023.



## Les sapeurs-pompiers de Pérignac

Depuis fin juin 2021, les sapeurs-pompiers de Pérignac sont dotés d'un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV ou Ambulance) suite à une réorganisation des secours et dotation en matériel par le SDIS17.

Au niveau national et départemental, ce type de véhicule intervient pour tous les secours à victimes (malaise, accident de la vie courante ou du travail, accident de la route, soutien opérationnel sur de grosses opérations,...)

Lorsqu'il est engagé, il est armé par 3 sapeurs-pompiers tout secourisme, (celui qui commande l'intervention est un chef d'agrès avec le grade minimum de Sergent), un conducteur et un équipier.

Ils peuvent être renforcés par une équipe médicale (infirmier ou médecin) du SMUR ou d'un ISP (Infirmier Sapeur-Pompier) pour les urgences vitales.

Lors de votre prise en charge, les pompiers établiront un bilan qui sera transmis au SAMU17 qui nous confirmera la destination du Centre Hospitalier. Toute prise en charge par les pompiers est totalement gratuite.

Afin de préparer au mieux et dans les meilleurs délais votre admission, votre carte vitale vous sera demandée ainsi que votre attestation mutuelle, pièce d'identité et éventuellement votre dossier médical et dernières ordonnances.

En aucun cas les pompiers n'assureront votre retour à domicile.



Ce regain d'activité nous oblige à maintenir un effectif en personnel suffisant tant sur la disponibilité que sur les compétences des sapeurs-pompiers, nous recrutons toujours des personnels à s'engager comme Sapeurs-Pompiers Volontaires.

**Pour info :** Les sorties du VSAV au niveau national s'élèvent à 11 750 interventions journalières soit une intervention toutes les 7 secondes pour 4 200 000 victimes prises en charge annuellement.

Lieutenant Stéphane ARCHAMBAUD

06 22 26 08 14



## Petits rappels aux associations type loi 1901 qui bénéficient de subvention d'une collectivité

La subvention peut être une aide en nature (mise à disposition de locaux, terrain, matériels..°) ou financière  
Elle nécessite le dépôt d'un dossier à la collectivité avec

- . statuts de l'association
- . motif d'intérêt général
- . budget global annuel de l'association
- . descriptif du projet
- . budget prévisionnel

L'association doit fournir à la collectivité chaque année son budget annuel. Les comptes peuvent être communiqués à toute personne qui en fait la demande

En cette fin d'année, le Département définit ses orientations budgétaires pour 2023. Comme l'a souligné notre Présidente, Sylvie MARCILLY, cette année sera marquée par la conjoncture internationale, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les conséquences de la sécheresse ... Malgré ce contexte, le Département de la Charente-Maritime, avec des finances bien gérées, souhaite poursuivre une politique d'investissements tout en faisant preuve de rigueur.

En 2023, notre programme d'actions va notamment comprendre :

- Le Plan Vélo du Quotidien,
- La signature des Contrats de Proximité avec les intercommunalités du Département afin de concrétiser ce partenariat qui a toujours existé. Cela va permettre aux intercommunalités de soutenir les communes dans leurs investissements.
- L'entretien des routes départementales,
- La prévention de l'enfance en danger,
- La poursuite du Plan Santé pour aider à l'installation des médecins sur nos territoires,
- Le Plan Jeunesse,
- La fin du déploiement de la fibre optique.

Dans notre canton de Thénac, des subventions ont été accordées aux communes pour les soutenir dans leurs actions. Dernièrement, ce sont par exemple, 25 000€ qui ont été accordés à la commune de Pérignac pour la construction d'une Maison de Santé. Le Département a également soutenu la création d'une aire de covoiturage de 10 emplacements à Tesson. Dans le cadre de sa politique énergétique, le Département a accordé une subvention de plus de 60 000 € à la commune de Courcoury pour l'installation d'un chauffage à géothermie desservant la Maison de la Seugne et des bâtiments communaux. Concernant les manifestations, le Département a soutenu la CDA de Saintes pour l'organisation de l'Escapade sur le Fleuve Charente, qui fut encore cette année une très belle manifestation.

Enfin, nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2023.

**Sylvie MERCIER**

Vice-Présidente du Département

Maire de Thénac

[sylvie.mercier@charente-maritime.fr](mailto:sylvie.mercier@charente-maritime.fr)

**Alexandre GRENOT**

Vice-Président du Département

Maire des Gonds

[alexandre.grenot@charente-maritime.fr](mailto:alexandre.grenot@charente-maritime.fr)